

F.S.P.V.A

**Fonds de Solidarité et de Promotion
de la Vie Associative**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

*67 La Canebière
13001 MARSEILLE*

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Articles L.225-218 à L.225-242 et L.823-1 à L.823-18 du Code de Commerce



ECCE Partenaires

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- la justification de nos appréciations,*
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.225-235, 1° alinéa, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous estimons que nos contrôles portant sur :

- *les principes comptables,*
- *les estimations significatives pour l'arrêté des comptes,*
- *la présentation d'ensemble des comptes,*

n'appellent pas de commentaires spécifiques.

A cet égard, les travaux que nous avons réalisés sur tous les cycles habituellement retenus par notre profession n'ont pas révélé d'anomalie significative.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Aix-en-Provence
Le 3 juin 2008.*

Jean-Ghislain FROSSARD
*Commissaire aux Comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence*

F.S.P.V.A

**Fonds de Solidarité et de Promotion
de la Vie Associative**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

*67 La Canebière
13001 MARSEILLE*

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

BILAN – COMPTE DE RESULTAT - ANNEXES

<u>LIBELLE</u>	MONTANTS BRUTS	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	MONTANTS NETS	EXERCICE ANTERIEUR
<u>IMMOB.INCORPORELLES</u>	10 470,25	6 849,69	3 620,56	435,09
<u>IMMOB.CORPORELLES</u>				
. Terrains			0,00	0,00
. Constructions			0,00	0,00
. Agencements & installations	787,72	175,65	612,07	690,84
. Matériel, Outillage			0,00	0,00
. Matériel de bureau et informatique	5 871,58	4 786,70	1 084,88	2 743,78
. Mobilier			0,00	0,00
. Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
. Titres de participation			0,00	0,00
. Prêts aides logements			0,00	0,00
. Autres titres			0,00	0,00
. Comptes de liaisons			0,00	0,00
. Autres immobilisations financières			0,00	0,00
<i>Sous-total 1</i>	17 129,55	11 812,04	5 317,51	3 869,71
<u>STOCKS</u>				
<u>REALISABLE & DISPONIBLE</u>				
. Débiteurs divers	14 184,43	5 810,00	8 374,43	26 428,92
. Fonds d'aide aux jeunes	34 047,50		34 047,50	30 023,00
. Adhérents	1 210,00		1 210,00	1 540,00
. Subventions à Recevoir			0,00	0,00
. Etat, collectivités publiques	22 081,56		22 081,56	2 560,28
. Produits à Recevoir	2 432,00		2 432,00	2 984,00
. Valeurs de placement			0,00	0,00
. Disponibilités	1 176 695,81		1 176 695,81	963 848,58
. Charges comptabilisées d'avance	1 049,60		1 049,60	1 666,16
<i>Sous-total 2</i>	1 251 700,90	5 810,00	1 245 890,90	1 029 050,94
<u>CHARGES A REPARTIR</u>			0,00	0,00
<u>TOTAL ACTIF</u>	1 268 830,45	17 622,04	1 251 208,41	1 032 920,65

LIBELLE	MONTANTS		MONTANTS NETS	EXERCICE ANTERIEUR
	BRUTS	REPRISES		
<u>FONDS DE DOTATION</u>				
. Fonds de trésorerie			0,00	0,00
. Report à nouveau			145 226,55	135 663,51
. Résultat de l'exercice			-438,95	9 563,04
<u>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</u>				
			0,00	0,00
Sous-total 1			144 787,60	145 226,55
<u>FONDS DE DEDIES</u>				
			563 461,39	382 322,78
<u>PROVISIONS RISQUES & CHARGES</u>				
			4 587,41	3 651,41
<u>EMPRUNTS</u>				
Sous-total 2			568 048,80	385 974,19
<u>DETTES A COURT TERME</u>				
. Fournisseurs			67 679,73	16 222,65
. Fonds aide aux jeunes à verser			343 675,80	343 203,50
. Personnel			7 936,49	7 841,52
. Organismes sociaux			5 970,17	19 014,53
. Impôts & taxes			0,00	0,00
. Fonds d'aide aux jeunes à affecter			0,00	0,00
. Autres créditeurs			70 116,90	62 765,84
. Produits constatés avance			0,00	0,00
. Banques			42 992,92	52 671,87
Sous-total 3			538 372,01	501 719,91
TOTAL PASSIF			1 251 208,41	1 032 920,65

F.S.P.V.A Région P.A.C.A

Exercice clos le 31 décembre 2007

CHARGES D'EXPLOITATION

<u>LIBELLE</u>	<u>CUMULS S / CLASSES</u>	<u>REALISE</u>	<u>EXERCICE ANTERIEUR</u>
<u>ACHATS</u>	4 140,83		
<i>Matières</i>			
<i>Fournitures consommables</i>		4 140,83	2 612,48
<i>Etudes, prestations de service</i>			
<i>Matériel, équipement</i>			
<i>Achats non stockés</i>			
<i>Entretien</i>			
<i>Rrrr obtenus sur achats</i>			
<u>SERVICES EXTERIEURS</u>	63 651,90		
<i>Locations</i>		16 258,12	16 202,76
<i>Entretien mobilier</i>		4 201,91	3 258,65
<i>Primes d'assurances</i>		535,13	342,80
<i>Frais de colloques</i>			
<i>Personnel mis à disposition</i>		6 445,72	1 696,26
<i>Remunération d'intermédiaires</i>		10 094,24	10 776,70
<i>Transports, déplacements</i>		13 275,37	10 629,26
<i>Missions, réceptions</i>			
<i>Frais postaux</i>		3 826,23	5 414,71
<i>Frais divers</i>		9 015,18	4 762,57
<u>IMPÔTS & TAXES</u>	1 318,00	1 318,00	2 416,00
<u>FRAIS DE PERSONNEL</u>	126 870,62		
<i>Rémunérations</i>		86 682,61	87 038,42
<i>Charges sociales</i>		40 188,01	38 377,34
<u>AUTRES CHARGES DE GESTION</u>	1 034 395,58		
<i>Opération BAFA III</i>		51 730,00	
<i>Fonds d'aide aux jeunes</i>		982 665,58	1 096 344,16
<u>DOTATIONS</u>	8 671,00		
<i>Amortissements</i>		5 291,00	1 920,34
<i>Provisions</i>		3 380,00	5 016,00
<u>ENGAGEMENTS A REALISER / SUBVENTIONS</u>	638 461,39	638 461,39	457 322,78
<u>CHARGES FINANCIERES</u>	1,23		
<i>Interêts des emprunts</i>			
<i>Agios & frais</i>		1,23	1,32
<i>Dotations financières</i>			
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>	3 216,37		
<i>Charges de l'exercice</i>		3 216,37	7 537,84
<i>Charges sur exercice antérieur</i>			
<u>TOTAL CHARGES</u>		1 880 726,92	1 751 670,39
<i>Excédent</i>			9 563,04
TOTAL		1 880 726,92	1 761 233,43

<u>F.S.P.V.A. Région P.A.C.A.</u>		<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	
<i>Exercice clos le 31 décembre 2007</i>			
<u>LIBELLE</u>	<u>CUMULS S / CLASSES</u>	<u>REALISE</u>	<u>EXERCICE ANTERIEUR</u>
<u>VENTES</u>	10 879,84		
<i>.Etudes</i>		10 879,84	2 560,28
<u>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</u>	1 376 091,93	1 376 091,93	1 297 772,34
<u>PRODUITS ANNEXES</u>	79 963,47		
<i>.Cotisation des adhérents</i>		4 950,00	4 950,00
<i>.Participation repas</i>			
<i>.Contributions affectées au fonctionnement</i>		75 000,00	75 000,00
<i>.Produits Divers</i>		13,47	29,53
<u>REPRISES</u>	3 871,24	3 871,24	5 074,14
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	15 548,34		
<i>.Intérêts comptes courants</i>			
<i>.Autres produits financiers</i>		15 548,34	17 503,15
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	1 064,00		
<i>.Produits de l'exercice</i>		32,00	
<i>.Produits sur exercice antérieur</i>		1 032,00	2 797,00
<i>.Débits sur inscriptions</i>			
<i>.Reprise Provisions exceptionnelles</i>			
<u>REPRISE FONDS DEDIES</u>	382 322,78	382 322,78	337 297,38
<u>TRANSFERTS DE CHARGES</u>	10 546,37	10 546,37	18 249,61
<u>TOTAL PRODUITS</u>		1 880 287,97	1 761 233,43
<i>Déficit</i>		438,95	
TOTAL		1 880 726,92	1 761 233,43

ANNEXES COMPTABLES

*Fonds de Solidarité et de Promotion de la
Vie Associative*

Association loi de 1901

*67 La Canebière
13001 MARSEILLE*

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2007

1 - Principes comptables et méthodes de base

Les comptes annuels de l'exercice débutant le 1er janvier 2007 et se terminant le 31 décembre 2007 ont été établis et présentés selon les règles comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes,*
- *indépendance des exercices.*

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Aucune réévaluation des actifs n'a été effectuée.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ACTIF

Immobilisations et amortissements

La variation des immobilisations en valeur brute est reproduite dans le tableau ci-dessous :

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
. Immobilisations incorporelles	5 986.45 €	4483.80 €		10 470.25 €
. Immobilisations corporelles				
. Install. Générales, agencements	787.72 €			787.72 €
. Matériel de bureau / Informatique	5 871.58 €			5 871.58 €
	12 645.75 €	4483.80 €		17 129.55 €

Le tableau des variations des amortissements de l'exercice se présente comme suit :

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
. Immobilisations incorporelles	5 551.36 €	1298.33 €		6 849.69 €
. Immobilisations corporelles				
. Install. Générales, agencements	96.88 €	78.77 €		175.65 €
. Matériel de bureau / Informatique	3 127.80 €	1 658.90 €		4 786.70 €
	8 776.04 €	3 036.00 €		11 812.04 €

Les amortissements sont par ailleurs calculés en fonction de la durée de vie probable des biens, selon le tableau figurant ci-dessous :

Tableau des durées d'amortissements

	Durée	Mode
Logiciels	1 an à 4 ans	Linéaire
Install.générales, agencements	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau, informatique	3 ans à 4 ans	Linéaire

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une provision pour recouvrement des cotisations des adhérents des années 2005 et 2006 est constituée. Le caractère très incertain de ce recouvrement a conduit à doter cette provision à hauteur de 100% de la créance comptabilisée, soit 2420 €.

Au titre de l'exercice 2007, le compte prêt aux jeunes a été soldé. La totalité des prêts étant déjà provisionnée, il a eu lieu de constater une reprise de provision.

Disponibilités

Il s'agit des sommes liquides déposées en banque, ainsi que du solde des caisses et les tickets-service en stock à la date de clôture de l'exercice.

PASSIF

Report à nouveau

Ce montant représente le cumul des excédents réalisés depuis l'origine.

La situation nette de l'association s'élève ainsi à 145 226,55 € au terme de l'année 2007 et avant affectation du résultat 2007.

Fonds dédiés

Il s'agit de sommes en attente d'attribution au 31 décembre 2007 concernant les financeurs suivants :

- fonds d'aide aux Jeunes CONSEIL GENERAL pour la somme de 530 981,69 €.*
- fonds BAFA III CONSEIL REGIONAL pour la somme de 32 480,00 €.*

Etat des provisions

Liste des provisions	Cumul Début exercice	Augmentation	Diminution	Cumul Fin exercice
Provision pour litiges				0.00 €
Provision pour risques	3 651.41 €	1 805.00 €	869.00 €	4 587.41 €
Total	3 651.41 €	1 805.00 €	869.00 €	4 587.41 €

Dettes fournisseurs, fiscales et sociales

Ces dettes sont liées à l'exploitation, et sont acquittées aux échéances normales.

Fonds d'Aide aux Jeunes à verser

Il s'agit des « comptes jeunes » non soldés au 31 décembre 2007, notamment en raison de la procédure de paiement fractionné des formations mise en place au 1^{er} janvier 2006. Le montant de ce poste est de 343 675.80 €. Les comptes jeunes sont individualisés en comptabilité.

Autres créiteurs

Il s'agit des frais de secrétariat à payer s'élevant à 56 248.00 € et des projets collectifs s'élevant à 13 650.00 € et d'autres charges à payer pour un montant de 218.90 €.

&

&

&